



La colère est légitime, la répression et les violences policières non !

Alors même que le Ministère de l'intérieur estimait que la participation aux mobilisations du 10 septembre 2025 ne dépasserait pas les 100 000 personnes sur l'ensemble du territoire, celui-ci a pris la décision de mobiliser 80 000 forces de l'ordre. Cette mobilisation disproportionnée, avec pour seul but d'effrayer les citoyen·nes prêt·es à se mobiliser n'aura pas empêché la réussite de cette journée de colère sociale.

Bien que se sachant démissionnaire, Retailleau a ordonné à ses préfets de mettre en place un dispositif de maintien de l'ordre volontairement violent pour mater cette première journée de mouvement social.

En Normandie, alors que les témoignages continuent d'affluer cela s'est manifesté à Cherbourg par l'interpellation avec clef de bras et étranglement d'un militant dont la passivité captée en vidéo démontre la réponse disproportionnée des forces de l'ordre. Aussi, à Caen des camarades ont également assisté, halluciné·es, à l'interpellation de l'un d'entre eux, menotté et mis à genoux, entouré d'une trentaine de policiers.

Par ailleurs, nous dénonçons les convocations en gendarmerie de nos camarades syndicalistes de Vire et de Saint-Lô. Le fait d'être syndicaliste n'est pas un délit ! Se révolter face à l'inacceptable n'est pas un crime ! Ces pressions policières et préfectorales sont absolument intolérables. **C'est pourquoi Sud/Solidaires Manche appelle l'ensemble de l'intersyndicale départementale à soutenir la syndicaliste lors de sa convocation au commissariat de Saint Lô à 14h ce mercredi 17 septembre.** La solidarité entre militant·es est notre ultime rempart face à l'autoritarisme de l'état.

Le pouvoir en place, aux abois, ne sait répondre à la colère sociale que par la violence de sa police et la répression. Sud/Solidaires Manche condamne fermement l'usage de la force et la répression par les forces de l'ordre contre les participant·es aux manifestations et actions, et en l'occurrence lors de la journée du 10 septembre. Seule la justice sociale pourra satisfaire les citoyen·es et donc calmer leur colère légitime !

Stop aux violences policières et à la répression !